

GRAND CONSEIL

Question Nicolas Kolly et Gilles Schorderet

2014-CE-292

Route Marly-Matran : où en sommes-nous ?

DAEC

09.12.2014

Notre canton vient d'inaugurer en grande pompe le Pont de la Poya ; ce nouveau symbole pour notre canton permettra de contourner une partie de Fribourg et de libérer le quartier du Bourg d'un trafic qui l'étouffait. Il est important que la ville de Fribourg – et désormais son agglomération – puisse compter sur une infrastructure routière périphérique de qualité, afin d'éviter le trafic de transit. Or, le dernier maillon manquant est désormais la route Marly-Matran. De plus, cette route, attendue de longue date, donnera à la ville de Marly – quatrième ville du canton en termes de population - un accès à l'autoroute dont elle a bien besoin. En effet, cette commune connaît actuellement des difficultés financières – qui ont amené l'exécutif communal a proposé d'importantes hausses d'impôts pour le prochain exercice fiscal.

Cependant, Marly possède des atouts de développement importants, notamment sur le site « Ilford », où un centre de l'innovation est envisagé. 100 millions seront ainsi investis sur ce site de 370'000 m². Un accès direct à l'autoroute pour ce site serait sans aucun doute bénéfique.

Enfin, la route Marly-Matran est une liaison autoroutière indispensable pour le trafic des poids lourds, nécessaire à l'économie de la Haute-Sarine et de la Haute-Singine (industrie du bois par exemple).

Le projet de la route Marly-Matran a fait l'objet de l'acceptation par le Grand Conseil d'un crédit d'étude de 6'625'000.- francs en 2006. Cependant, en 2009 le Conseil d'Etat communiquait qu'une étude d'opportunité avançait les avantages d'une simple amélioration de la route de Chésalles. En 2009, une motion parlementaire (M1073.09) demandait la construction de cette route conformément au crédit d'étude de 2006. La réponse à cette motion informait cependant qu'une nouvelle étude sera nécessaire concernant une autre variante de la route et c'est à cette condition que les auteurs avaient retiré leur motion.

Enfin, dernier épisode en date en 2013, une étude commandée par le Conseil d'Etat sur les routes de contournement dans le canton considérait la liaison Marly-Matran comme ayant une utilité « faible », au même titre que la route de contournement de Guin... Le conseiller d'Etat Maurice Ropraz affirmait par ailleurs avec raison que « cette analyse n'est pas à prendre à la lettre ». Afin que le dossier de la route Marly-Matran ne soit oublié dans les limbes de l'administration cantonale, nous remercions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Où en est le projet de la route de liaison entre Marly et Matran ?
2. Quels projets existent pour effectuer cette liaison et quel projet est privilégié par le Conseil d'Etat ?

3. Cette route aura-t-elle un accès direct au site « Ilford » et à son centre de l'innovation ?
4. Quand sera soumis un crédit de construction pour cette route au Grand Conseil, respectivement quand est-ce que cette route sera construite ?
5. Les difficultés financières du canton font-elles que le Conseil d'Etat a abandonné ce projet malgré le crédit d'étude de 6'6625'000.- francs voté en 2006 ?
6. Comment le Conseil d'Etat se positionne-t-il suite à l'étude de 2013 qui considérait la route de Marly-Matran comme ayant un intérêt faible ?
7. Le Conseil d'Etat est-il conscient de la nécessité d'effectuer cette liaison routière, avantageuse pour la ville de Fribourg mais aussi pour toute la Haute-Sarine et la Haute-Singine ?
8. Le Conseil d'Etat estime-t-il important que l'agglomération de Fribourg dispose d'un périphérique routier complet ?

(Sig.) Nicolas Kolly et Gilles Schorderet, députés